



LIGNE DE
RAVITAILLEMENT

Carnet de coupons de rationnement et jetons de rationnement de viande

Introduits en 1942, les carnets de coupons de rationnement ont fait partie de l'expérience vécue par la plupart des civils canadiens pendant la Seconde Guerre mondiale. Les gens devaient présenter des coupons pour acheter, entre autres, du sucre, du café, du thé, du beurre, de la viande et de l'essence. À partir de 1945, les jetons échangeables contre de la viande ont permis aux Canadiens et aux Canadiennes d'acheter plus facilement de petites quantités de viande rationnée.

Original



Carnets de coupons de rationnement et jetons de rationnement de viande © Musée canadien de la guerre

Carnets de coupons de rationnement

Des carnets de coupons de rationnement ont été produits pour presque tous les adultes et les enfants au pays, à l'exception du personnel militaire.

Quand une personne désirait un article rationné, elle devait échanger des coupons correspondant à la quantité précisée de cet article au moment de l'achat.

Les échantillons contenus dans la Boîte de découverte sont des livrets originaux remis à des Canadiens et des Canadiennes durant la guerre.

Le rationnement a permis d'envoyer des aliments dans d'autres pays, notamment l'Angleterre, en plus d'aider à nourrir les forces militaires alliées.

Début du rationnement

Dès 1939, le gouvernement fédéral pressait les Canadiens d'acheter moins d'articles susceptibles d'être en pénurie.

Ces mesures volontaires n'ont pas permis d'atteindre les objectifs. C'est dans ce contexte qu'a débuté le rationnement de l'essence en avril 1942. L'année suivante, le rationnement couvrait aussi le sucre, le café, le thé, le beurre et la viande.

Le gouvernement interdisait aux restaurants et cafétérias de servir certains aliments visés par des restrictions. De nombreuses personnes ont complété leur approvisionnement en faisant pousser des fruits et légumes chez eux.

Plus tard durant la guerre, le rationnement du café, du thé et de la viande a été suspendu. De 1945 à 1947, le rationnement a été réintroduit pour certaines viandes. Cette mesure a aidé à nourrir les habitants de pays frappés par des pénuries d'aliments à cause de la dévastation causée par la guerre.

Les jetons échangeables contre de la viande ont été introduits en 1945. Si la valeur de l'achat était inférieure à celle d'un coupon, les gens pouvaient échanger celui-ci contre des jetons à utiliser plus tard. Les jetons étaient conçus en fibres de bois, et il était difficile d'en faire la contrefaçon.

Autres restrictions en temps de guerre

Le gouvernement contrôlait aussi l'approvisionnement en différents autres produits tels que les nouveaux appareils ménagers et les pneus de voiture.

Des limites étaient également imposées sur ce qui pouvait être fabriqué et vendu. Les vêtements faisaient l'objet de telles limites : on ne pouvait en confectionner que dans certains styles ou certains tissus. Ces restrictions ont contribué à libérer plus de matériaux et à consacrer une plus grande capacité

manufacturière aux besoins à combler en temps de guerre.

Les Canadiens ont subi beaucoup moins de restrictions sur les aliments et d'autres produits que les habitants de bien d'autres pays. De façon générale, ils composaient bien avec le rationnement, mais certains biens ont fait l'objet d'un marché illégal actif. Ce fut particulièrement le cas pour l'essence et les pneus.

2 museedelaguerre.ca/lignederavitaillement

Carnet de coupons et jetons de rationnement